

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **Du 15 juin 2010**

Présents : M.ALLOIN, JM BUSSAT, C CHATEL, A DESBIOLLES, D.JALLUD, M.HARDY, Y, MEYNENT, P NICOUD, S NOVEL, T OGEL, S VAUDAUX, E VIGUIER

Excusé : Y OREMUS

absent :G.DUCRET

Date de convocation 10/06/2010

PRESENTATION ASSOCIATION AU BONHEUR DU BOIS

Madame Baloche a été conviée à la réunion pour présenter son association et leur projet. Cette association créée en 2000 utilise l'atelier bois du Lycée Agricole de Contamine en contre partie d'une participation financière. Les activités sont la sculpture sur bois, l'atelier "les samedis du bois" et les stages.

A ce jour, cette association compte plus de 70 adhérents et est gérée par un Conseil d'Administration composé de bénévoles tous passionnés par le bois.

Actuellement, l'association accueille uniquement des adultes qui viennent de toute la région Vallée Verte, Bassins Annemassien, Annecien et Clusien.

Son objectif pour 2010 est d'ouvrir un espace "Atelier bois" créatif et coopératif qui permette à des individus de construire et de travailler le bois de toutes les façons. Aussi, l'association est à la recherche d'un local de 100 m².

Le local à côté de la fruitière le long du Nant les intéresse et les adhérents pourraient mettre aux normes la partie électrique. Cette association a un apport et peut demander des subventions à la Région, au Conseil Général et aux Fonds Européens.

Par contre, si il y a d'autres associations qui occuperaient une partie du local, cela leur permettrait plus d'autonomie.

Dans un premier temps, le Conseil Municipal demande à connaître les projets de l'association A Tue Têtes et les Passeurs d'Art.

MISSION MAITRISE RESEAU EAU POTABLE

Mme VIGUIER informe le Conseil Municipal que suite à la réunion du Syndicat des Habères, une visite sur le terrain pour l'alimentation d'une réserve collinaire a eu lieu avec le cabinet CIME.

Le Conseil Municipal

- accepte que les travaux de canalisation d'eau potable de Torchebise soient réalisés en même temps.
- charge le cabinet CIME d'assurer la maîtrise d'œuvre et accepte leur proposition de prix à savoir 4 900 € ht.
- Accepte le lancement et la consultation de la procédure de marché à procédure adaptée
- Est informé que le démarrage des travaux est prévu en octobre 2010.

M Novel précise que la tranchée pour la récupération de l'eau du réservoir des Fieugy se fera sur la voie communale et sur le chemin rural, et une partie sur du terrain privé. La moitié du domaine skiable au Darandet sera alimentée en canon à neige.

L'alimentation des bassins de Torchebise se fera également par ce réservoir, d'où une économie d'eau.

VIABILITE LE GRAND CLOS

Le lotissement communal est piqueté, la demande de branchement auprès de France Telecom a été faite, le chiffrage pour l'alimentation électrique a été demandé. Une demande de tranchée sera faite aux entreprises.

ASSAINISSEMENT LOTISSEMENT PRIVE LE GRAND CLOS

Le Conseil Municipal charge M Michel HARDY d'envoyer un courrier au Président du SIVU Assainissement afin d'avancer dans ce projet. Une convention devrait être passée entre le SIVU et la Société APORE concernant l'assainissement collectif.

PRESBYTERE

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de mettre à disposition du Syndicat des Habères l'appartement T5 du Presbytère pour une durée d'une année en attendant la rénovation de cet appartement. La fourniture de peinture sera à la charge de la Mairie et les travaux seront faits par le locataire.

Le Conseil Municipal

- accepte de mettre à disposition du Syndicat des Habères l'appartement T5 du Presbytère, à compter du 01 septembre 2010.
- accepte d'accorder la gratuité de deux mois de loyer en raison des travaux
- fixe le loyer mensuel à 617.82 €

ECOLE

- **Prévision rentrée scolaire**

2010/2011 : 96 élèves maternelles

153 élèves primaires

Soit 249 élèves (237 en 2009/2010) sur le regroupement

Répartition pour HABERE-LULLIN :

- 2 classes petite et moyenne section = 54 enfants
 - CE1/CE2
 - CE2/CM1
 - CM1/CM2
 - CM2
- Total : 99 élèves

Il n'y aura plus de transport scolaire pour la garderie péri scolaire et les enfants de la maternelle. Les enseignants sont remerciés pour avoir tenu compte du problème de transports lors de la répartition des élèves.

Les 2 Communes ne repayeront pas le transport scolaire des classes maternelles au Conseil Général

- **travaux à prévoir**

Dans la classe de Delphine, le plancher est à refaire. En 2011, il faudra prévoir de faire une dalle isolée, Jean-Michel Bussat est chargé de demander des devis.

PROJET BATIMENT COMMERCIAL

Une proposition de prix sera faite aux Consorts JACQUEMARD lors de la rencontre prévue le 18 juin 2010 et si il y a un accord, le compromis sera signé.

Un groupe de travail est constitué pour ce dossier. Madame le Maire, MM Y OREMUS, E VIGUIER, JM BUSSAT se sont proposés.

MARCHE NON SEDENTAIRE

Mme Chatel a joint la Chambre des Métiers et est dans l'attente de l'envoi d'un fichier des commerçants.

L'emplacement pourrait se faire à côté de la boucherie.

JEUX INTER VILLAGES

Les jeux auront lieu le dimanche 11 juillet.

M Nicoud informe qu'il faudra des bénévoles pour la mise en place des jeux, pour l'arbitrage et donner un coup de mains aux associations.

Au niveau de la communication, des affiches seront apposées. La Commune prend en charge le coût de l'impression des affiches.

Des panneaux seront mis en bordure de routes, l'information paraîtra sur le panneau lumineux à HABERE-POCHE.

Un vidéo projecteur sera loué pour projeter la finale de la coupe du monde.

La Commune offrira l'apéritif aux participants .

Les équipes sont formées de 8 personnes dont 2 filles minimum

FETE AU VERGER

La commission Animation est chargée d'organiser cette fête. Une réunion est prévue le jeudi 24 juin. MM P NICOUD, M ALLOIN, CHATEL C, FELISAZ R se joignent à cette commission.

SUBVENTION

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention d'un montant de 400 € à l'association Langue Régionale pour la destruction de leurs livrets et détérioration de leur tea shirts lors de l'inondation de l'étage de la Mairie.

COMPOSTEURS

La distribution des composteurs est prévue le vendredi 18 et le samedi 26 juin. L'objectif de la Communauté de Communes est de vendre 900 composteurs, à ce jour 700 sont vendus.

VOIRIE

La mise en route des panneaux radars est faite. Sur ces 10 jours, 3800 passages ont été enregistrés.

La direction de la voirie propose à la Commune de mettre en agglomération le bas des Mâcherets. M.Pernin garantit la prise en charge du fauchage des talus

Le Conseil Municipal

- accepte à l'unanimité l'implantation des panneaux avant le pont côté HABERE-POCHE et depuis la maison CHATILIEZ côté BURDIGNIN.
- Charge Mme le Maire de prendre l'arrêté. fixant les limites d'agglomération